

**RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
DU JEUDI 7 AVRIL 2022 à 20H00
A la Salle Polyvalente de Thin le Moutier**

L'an deux mille vingt-deux,
Le **Jeudi 4 Avril 2022 à 20h00**,

Légalement convoqué le 24/03/2022, le **Conseil de Communauté** de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises, s'est réuni à la Salle Polyvalente de Thin le Moutier sous la Présidence de M. Bernard BLAIMONT, M. Eric DELCOURT ayant été nommé secrétaire.

SECTEUR D'ATTIGNY :

Présents : HENRIET Chantal ; MOREAU Rachida ; PAYER Emmanuel ; HABERT Hugues ; FONTAINE Xavier ; ROGER Jean – Marc ; GUERIN Jean – Luc ; FRANKART Jean ; DETREZ Pascal ; KUBIAK Marie – France.

Excusés : MORLET Guy (**pouvoir** à KUBIAK Marie - France) ; DECLOUX Guy.

Absents : PATE Cédric ; BOURGEOIS Noël ; LIEGEART Philippe ; MASSET Michaël.

SECTEUR DE BOULZICOURT - FLIZE :

Présents : MAUROY Pascal ; RENARD Claude ; THOMAS Daniel ; DEGLAIRE Jean – Marc ; RUBY Bernard (suppléant de Saint Pierre sur Vence) ; POIRET Nicolas ; PELTIER Josette.

Excusés : VALET Jean – Pierre ; LE CORRE Bernard ; BILLEBAUT Cédric (**pouvoir** à POIRET Nicolas) ; SEREIN Aude (**pouvoir** à THOMAS Daniel) ; LOIZON Brigitte (**pouvoir** à PELTIER Josette) ; ETIENNE Teddy.

Absents : COLINET Vincent ; BARROIS Jean.

SECTEUR DE CHAUMONT-PORCIEN :

Présents : MALCORPS Joseph ; LANEAU Philippe ; MASSEAU Alain ; DUANT Gilles ; MALHERBE René ; LACAILLE Raphael ; DOUTE Jean Pierre ; BREDY Yves ; LABIE Serge ; PAMPAGNIN Philippe ; BAUDRILLARD Daniel ; RACAPE Marie-Véronique.

Excusés : CAMUS Guy ; MANCEAUX Marinette (**pouvoir** à MALHERBE René) ; VICET Catherine.

Absents : BERTRAND Guy.

SECTEUR DE NOVION PORCIEN :

Présents : VILLET Odile ; VUIBERT Lionel ; PORTIER Bernard ; MONTPETIT Joël (suppléant de Justine Herbigny) ; LAMORLETTE Alain ; HAUTION François ; UNDREINER Stéphane (suppléant de Neuvizy) ; LANTENOIS Philippe ; BOCQUILLON Arnaud ; JEANNELLE Maurice ; BEAUMALE Bernard ; LAURENT Sébastien ; CANAT Marion ; AVRIL François – Pierre ; DELBEE Christophe (suppléant Villers le Tourneur) ; PIRSON Thierry.

Excusés : CARIER Benoît ; MARCHAND Nadine (**pouvoir** à PORTIER Bernard) ; VALENTIN André ; LECOMTE Bruno (**pouvoir** à VUIBERT Lionel) ; MAUROY Josiane (**pouvoir** à BOCQUILLON Arnaud).

Absents : MONCEAU Luc ; LAMBERT Olivier ; DERVAUX Sébastien ; BEGAUD Didier ; LOPEZ Jérôme.

SECTEUR D'OMONT :

Présents : CHARBONNEAUX Raoul ; BERTRAND Vincent ; DELCOURT Éric ; HUSSON Thierry ; OUDART Jean-Marie ; ROUSSEAU Sébastien ; PETRE Jean-Luc ; MERCIER Thierry.

Excusés : OUDART Anne ; BAUDART Emmanuel ;

Absents : IACONELLI Vincent ; TEMPLIER Nadine ; LEGROUX Alain ; BARBE Marie-France.

SECTEUR DE SIGNY L'ABBAYE :

Présents : BLAIMONT Bernard ; COLAS Daniel ; LOMBARD Janick ; MERCIER Michaël ; DOSIERE Jean-Paul ; LESIEUR Mélanie ; RENEAUX Bernard ; MARTEAUX Jean-François ; PECHEUX Patrick.

Excusés : DUQUENOIS Christelle (**pouvoir** à DOSIERE Jean - Paul) ; BOS Romain (**pouvoir** à LESIEUR Mélanie) ; DEMELY Justin ; BEURET Julien ; JEUNIEAUX Sophie (**pouvoir** à RENEAUX Bernard).

Absents : BOUQUET Michel ; JUSTINE François ; GARCIA François ; BADOUX Claude ; VINCENT Jacques.

SECTEUR DE TOURTERON :

Présents : VALANCE Goéry ; MATHY Stéphanie ; WARZEE Thierry ; SAUCE Jean-Luc ; MAIRIEN Bernard ; BAUMEL Marie ; CLAUDE Michel.

Excusés : /

Absents : PIERRE Dominique ; BELLOY Christian ; DELETANG Benoît.

INVITEE :

Présents : TOURY Stéphanie (Conseillère aux décideurs locaux de la DDFIP) ; SPASIC Mirko (Journaliste de l'Ardennais - l'Union).

- Approbation du compte-rendu du Conseil du 16 Décembre 2021 à l'unanimité sans remarque,
- Quitus des décisions de la séance du Bureau des 17/02/2022, 14/03/2022 et 01/04/2022 sans remarque.

1) Approbation des bilans des d'activités 2021 et Rapports sur le Prix et Qualité des Services (RPQS) assainissement collectif et non collectif

Délibération n°1 : Approbation des bilans d'activités 2021 de la Communauté de Communes

Délibération n°2 : Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'Assainissement Collectif 2021

Délibération n°3 : Approbation du rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) 2021

Après présentation des bilans et rapports RPQS 2021, le Conseil les approuve à l'unanimité sans remarque.

2) Approbation des Comptes Administratifs 2021 et affectation de résultats

Délibération n°4 : Approbation des Comptes Administratifs et Comptes de Gestion 2021

Le Président ayant quitté la salle pour le vote, le Conseil approuve à l'unanimité les Comptes Administratifs 2021 conformes aux Comptes de Gestion suivants :

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

	CA 2021
Dépenses	6 027 144.96 €
Recettes	7 052 721.95 €
Résultat de fonctionnement	1 025 576.99 €
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat n-1)	5 300 006.67 €

Section investissement :

	CA 2021
Dépenses	1 749 304.83 €
Recettes	1 637 761.05 €
Résultat d'investissement	- 111 543.78 €
Résultat de clôture	177 770.41 €

BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITE

Section fonctionnement :

	CA 2021
Dépenses	301 428.54 €
Recettes	344 212.88 €
Résultat de fonctionnement	42 784.34 €
Résultat de clôture	-139 101 €

Section investissement :

	CA 2021
Dépenses	265 989.88 €
Recettes	227 902.71 €
Résultat d'investissement	-38 087.17 €
Résultat de clôture	213 629.90 €

BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES

Section fonctionnement :

	CA 2021
Dépenses	2 093 595.90 €
Recettes	2 182 051.41 €
Résultat de fonctionnement	88 455.51 €
Résultat de clôture	400 701.92 €

Section investissement :

	CA 2021
Dépenses	-
Recettes	-
Résultat d'investissement	-
Résultat de clôture	-

BUDGET ANNEXE LOGEMENTS

Section de fonctionnement :

	CA 2021
Dépenses	182 898.22 €
Recettes	297 679.92 €
Résultat de fonctionnement	114 781.70 €
Résultat de clôture	476 623.14 €

Section investissement :

	CA 2021
Dépenses	391 017.35 €
Recettes	218 946.17 €
Résultat d'investissement	-172 071.18 €
Résultat de clôture	-57 265.66 €

BUDGET ANNEXE POLES D'ENTREPRISES ET MULTI SERVICES

Section fonctionnement :

	CA 2021
Dépenses	762 206.26 €
Recettes	746 659.82 €
Résultat de fonctionnement	-15 546.44 €
Résultat de clôture	77 729.28 €

Section investissement :

	CA 2021
Dépenses	334 776.09 €
Recettes	649 209.42 €
Résultat d'investissement	314 433.33 €
Résultat de clôture	154 608.48 €

BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)Section fonctionnement :

	CA 2021
Dépenses	121 144.85 €
Recettes	95 562.15 €
Résultat de fonctionnement	-25 582.70 €
Résultat de clôture	62 931.13 €

Section investissement :

	CA 2021
Dépenses	2 951.39 €
Recettes	403 609.09 €
Résultat d'investissement	400 657.70 €
Résultat de clôture	-133 434.66 €

BUDGET ANNEXE POLES TOURISTIQUESSection fonctionnement :

	CA 2021
Dépenses	410 894.16 €
Recettes	456 372.70 €
Résultat de fonctionnement	45 478.54 €
Résultat de clôture	45 478.54 €

Section investissement :

	CA 2021
Dépenses	330 874.58 €
Recettes	305 271.75 €
Résultat d'investissement	-25 602.83 €
Résultat de clôture	-136 131.21 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIFSection de fonctionnement

	CA 2021
Dépenses	492 831.27 €
Recettes	471 900.65 €
Résultat de fonctionnement	-20 930.62 €
Résultat de clôture	-20 930.62 €

Section d'investissement

	CA 2021
Dépenses	2 995 020.41 €
Recettes	1 730 000.61 €
Résultat d'investissement	-1 265 019.80 €
Résultat de clôture	-2 587 832.70 €

Le Conseil décide à l'unanimité les affectations de résultats suivants aux Budgets 2022.

AFFECTATIONS DE RESULTATS			
(sans les Restes à réaliser)			
Affectation de résultat du Budget Principal		2020	2021
Excedent d'investissement R001		289 314,19 €	177 770,41 €
Total affecté au R 1068		16 996,91 €	1 156 327,24 €
Excédent de fonctionnement R002		4 274 429,68 €	4 143 679,43 €
Affectation de résultat-Budget annexe "ordures ménagères"		2020	2021
Excedent d'investissement R001			
TOTAL affecté au R1068			
Exedent de fonctionnement R002		312 246,41 €	400 701,92 €
Affectation de résultat-Budget annexe "logements"		2020	2021
Déficit Investissement D001		114 805,52 €	-57 265,66 €
Total affecté au R 1068			100 682,77 €
Excédent de fonctionnement R002		361 841,44 €	375 940,37 €
Affectation de résultat-Budget annexe Service Public d'Assainissement Non Collectif		2020	2021
Déficit d'investissement D001		-534 092,36 €	-133 434,66 €
Total affecté au R1068			20 827,66 €
Excédent de fonctionnement R 002		88 513,83 €	42 103,47 €
Affectation de résultat-Budget annexe Zones d'Activités		2020	2021
Excédent Investissement R001		251 717,07 €	213 629,90 €
Total affecté au R 1068			
Déficit de fonctionnement D002		-181 885,34 €	-139 101 €
Affectation de résultat-Budget annexe Pôles d'entreprises et Multi Services		2020	2021
Excedent d'investissement R001		-159 824,85 €	154 608,48 €
Excedent de Fonction R002		93 275,72 €	77 729,28 €
Affectation de résultat-Budget annexe Pôles Touristiques		2020	2021
Déficit d'investissement D001		-110 528,38 €	-136 131,21€
Total affecté au R 1068		126 616,76 €	45 478,54 €
Excedent fonctionnement R002			
Affectation de résultat Budget annexe Assainissement collectif		2020	2021
Déficit d'investissement D001		-1 322 812,90 €	-2 587 832,70 €
Total affecté au R 1068			
Déficit de fonctionnement D002			-20 930,62 €

3) Vote des Budgets Primitifs 2022

Délibération n°6 : Validation du programme d'actions 2022

Le Conseil décide à l'unanimité les programmes d'actions 2022 présentés en Commission de secteur :

Habitat – Urbanisme – Patrimoine

- 1) **Programme 2022 chantier du patrimoine** en partenariat avec l'association d'insertion Espace
- 2) **Solde de l'opération amélioration de l'habitat « Habiter Mieux »** :
- 3) **Nouveau programme d'amélioration de l'habitat (OPAH)** :
- 4) **Programme Petites Villes de Demain** en partenariat avec Attigny et Signy-l'Abbaye.
- 5) **Elaboration du SCOT Sud Ardennes** :
- 6) **Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** :
- 7) **Instruction Autorisations d'Urbanisme (Acquisition logiciel, formation)** :
- 8) **Gestion et aménagement de logements communaux** :

Développement Economique

- 1) **Création Zones d'Activités** :
 - Zone activité de Saulces-Monclin
 - Zone d'activités n°2 de Faissault (tranche 2)
 - Parc d'Activités Départemental de Signy-l'Abbaye (étude)
- 2) **Réhabilitation et exploitation Voie Ferrée capillaire Sud Ardennes** :
- 3) **Aménagement pôle d'entreprises et multiservice** :
 - Réaménagement friche SOCOTEP et Donnay à Signy-l'Abbaye :
 - Adaptation multiservice de Rocquigny :
 - Aménagement bureau infirmière pôle de Lucquoy :
 - Acquisition de la friche Vivescia à Poix-Terron :
 - Programme amélioration et gestion des pôles d'entreprises et zones d'activités
- 4) **Aide aux investissements** :

Tourisme

- 1) **Voie Verte et Contrat de Canal**
 - Participation à la création de la Voie Verte
 - Participation Contrat de Canal pour réouverture navigation de plaisance

2) Pôles touristiques

- Domaine de Vendresse
- Relais de Poste de Launois sur Vence
- Domaine de la Vènerie à Signy l'Abbaye

3) Restructuration Office de Tourisme et gestion espace info Woinic

- Fonctionnement Office de Tourisme et espace Woinic
- Equipement de l'espace info Woinic (à réaliser début 2023)

4) Recettes Taxe de Séjour :

5) Aides aux projets des professionnels

6) Sentiers de randonnées

- Entretien des sentiers avec EE08 (y compris nouveaux sentiers) 34 500 €
- Equipements des nouveaux sentiers (16 000 €), nouveau site internet sentier et topoguides (13 000 €)
- Seconde tranche réfection passerelles en partenariat ONF
- Réfection sentier Spahis et entretien Monts de Sery 6 800 €

Services à la population

1) Participation déploiement fibre THD

2) Résidences séniors

- Exploitation béguinages de Chaumont Porcien
- Exploitation béguinage et résidence autonomie Attigny
- Construction béguinage de Poix Terron
- Construction béguinage de Saulces Monclin

3) Actions santé

- Exploitation pôle médical Chaumont Porcien
- Exploitation Maison de Santé de Signy l'Abbaye
- Contrat Local de Santé

4) Programme animations séniors

5) Accompagnement démarches administratives en ligne « France Service »

6) Petite Enfance Jeunesse Familles - Actions Sociales

- Relais Petite Enfance (1,5 ETP)
- Gestion des 4 multi - accueils (Attigny, Boulzicourt, Poix Terron et Saulces Monclin)
- Actions parentalités
- Participation Intervenantes Sociales en Gendarmerie
- Partenariat Centre Social Médiathèque de Signy l'Abbaye
- Partenariat Mission Locale Sud Ardennes
- Soutien accueils périscolaires et accueils de loisirs

7) Services déneigement avec commune et agriculteurs

Transition écologique et énergétique

1) Transition énergétique

- Accompagnement et soutien des projets communaux
- Rencontre nationale TEPOS
- Centrales villageoises photovoltaïques
- Assistance économie d'énergie dans écoles

2) Mobilité

- Participation gestion des bornes de recharges électriques
- Soutien achat vélo électrique
- Schéma cyclable
- Rézo Pouce (autostop sécurisé et covoiturage)

3) Transition écologique

- Labellisation démarche territoire en transition écologique (Citer'gie)
- Trame Verte et Bleue
- Collecte des pneus agricoles et communes
- Etude CERFE déplacement faune sauvage A34 et Canal

Agriculture et alimentation durable

1) Aide aux projets agricoles

2) Programme Alimentaire Territorial

- Soutien introduction produits locaux cantines
- Guide des producteurs et catalogue des produits
- Développement du maraichage
- Développement de l'offre alimentaire et des circuits courts
- Animation (1 poste à temps plein et 1 stagiaire + frais)

Eau - Rivières - Assainissement

1) Assainissement

2) Programme restauration et entretien de rivières

- Assistance Maitrise d'Ouvrage pour préparation du programme de travaux sur 5 rivières (Saulces, Plumion, Mesmont, Doumely et Foivre)
- Etude programme Vence et autres affluents de la Meuse avec EPAMA
- Aide aux travaux d'entretien des ASA
- Programme entretien de la Vence avec EPAMA
- Fonds de concours aux communes ruissellement
- Aide Schéma Directeur AEP

Vie associative - Sport - Culture

1) Soutien Office d'Animation des Crêtes Préardennaises

2) Aide aux associations

- Association culturelle du Château de la Cassine
- Soutien fonctionnement écoles de musique
- Aides aux associations

3) Programme d'animations culturelles et socio - culturelles en régie

4) Travaux et fonctionnement des gymnases et COSEC

Gestion équipements communautaires, adhésions et soutien aux communes

1) Fonds de concours aux communes (Pacte Financier)

2) Locaux communautaires à Poix Terron

- Rénovation isolation, aménagement accueil (toiture, bardage, installation photovoltaïque, accueil)
- Equipements (meubler, informatique, visio, etc.)

3) Rachat parts sociales Protéame de Signy l'Abbaye

4) Etudes juridiques et financières

- Etudes sur compétences et simulations financières périscolaires et scolaires
- Etude sur assainissement collectif pour analyses perspectives financières et harmonisation redevances

5) Soutien financier à la population ukrainienne

6) Adhésions et partenariat : 99 951 €

Délibération n°7 : Vote des taux d'imposition 2022

Compte tenu de la revalorisation des bases foncières de 3,4 % et du contexte actuel d'inflation, le Conseil décide à l'unanimité de faire l'effort de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2022 :

Taux de taxe « Foncier Bâti » maintenu à 3,56 %, taxe « Foncier Non Bâti » à 5,86 %, de contribution Foncière des Entreprises à 18,74 % (le taux de la Taxe d'Habitation est figé sur son niveau de 2019 soit 6,27%).

Délibération n°8 : Vote des Budgets Primitifs 2022

Le Conseil adopte à l'unanimité les Budgets Primitifs 2022 du Budget Principal et des 7 Budgets Annexes arrêtés en dépenses et en recettes selon le tableau synthétique suivant :

	2021		2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget Principal				
Fonctionnement	11 842 289,68 €	11 842 289,68 €	12 372 939,43 €	12 372 939,43 €
Investissement	8 121 952,44 €	8 121 952,44 €	11 098 134,12 €	11 098 134,12 €
Budget Pôles d'entreprises				
Fonctionnement	484 873,72 €	484 873,72 €	434 749 €	467 125,28 €
Investissement	2 719 654,40 €	2 719 654,40 €	2 809 995,48 €	2 809 995,48 €
Budget Zones d'activités				
Fonctionnement	1 209 303,00 €	1 209 303,00 €	577 064,38 €	898 061,38 €
Investissement	864 291,00 €	864 291,00 €	439 847,38 €	464 663,28 €

Budget Pôles Touristiques				
Fonctionnement	490 341,00 €	490 341,00 €	634 777,71 €	634 777,71 €
Investissement	1 371 902,37 €	1 371 902,37 €	1 347 631,25 €	1 347 631,25 €
Budget Logements				
Fonctionnement	221 390,00 €	661 329,44 €	365 987 €	767 573,37 €
Investissement	525 659,94 €	588 390,52 €	576 873,37 €	695 794,37 €
Budget Assainissement Collectif				
Fonctionnement	667 047,00 €	667 047,00 €	723 955 €	723 955 €
Investissement	10 073 326,72 €	10 073 326,72 €	13 719 036,40 €	13 719 036,40 €
Budget SPANC				
Fonctionnement	205 652,61 €	215 588,83 €	156 411 €	178 661,47 €
Investissement	732 436,92 €	732 436,92 €	228 141,66 €	228 141,66 €
Budget Ordures Ménagères				
Fonctionnement	2 533 009 €	2 554 001,92 €	2 533 009 €	2 153 300 €
Investissement				
TOTAL	42 062 770 €		48 018 541 €	
Dont Investissement	24 409 223 €		30 219 655 €	

4) Tourisme

Délibération n°9 : Signature du Contrat de Canal des Ardennes pour la navigation de plaisance et la valorisation du tourisme avec VNF, la Région, le Département et les Intercommunalités concernées

Le Conseil décide à la majorité (2 abstentions) de signer le contrat et d'inscrire la dépense au Budget Principal (participation totale de 625 825 € sur 10 ans).

Délibération n°10 : Signature du bail de location point d'information touristique de l'espace d'accueil Woinic

Report au prochain Conseil en attente de la proposition de bail par la SEM Protéame.

Délibération n°11 : Validation de nouveaux sentiers de randonnées et de liaisons

Le Conseil retient à l'unanimité :

- 1) Les modalités et critères pour qualifier, modifier et créer les sentiers sur le territoire selon 3 catégories :
 - Sentiers de randonnée (pédestre et VTT)
 - Sentiers de découverte
 - Sentiers Balade au Cœur du Village (en maîtrise d'ouvrage communal)

- 2) L'intégration au réseau de randonnée de :
 - 8 nouveaux sentiers suivants
 - Ecordal -(Les Normands, Mémorial 30 Août 1914, Cour des Rois, Pré Boulet) - 8 km
 - Warnécourt (avec liaison vers Evigny et Mondigny) - 9km
 - Vaux Montreuil (Le Pas - Hagnicourt) - 8km
 - Lucquy - 8km

- Rocquigny (secteur de la Blaisoterie) - 8km
 - Saint Jean aux Bois (avec liaison vers secteur Thiérache et forêt de Signy l'Abbaye) - 7,5km
 - Sentiers sportifs « trail en forêt de Signy l'Abbaye » 3 circuits soit 48km dont 8km de nouveaux parcours
 - Jandun (vers forêt communale) - 7km
- 2 modifications suivantes :
 - Evigny suite au réaménagement foncier - 4km
 - Vendresse reprise sentier de découverte ONF sur l'arboretum du Bois de la Vierge - 3km
 - 2 liaisons suivantes :
 - Vaux lès Rubigny et Rubigny vers sentiers de Fraillicourt (2,5km)
 - Maranwez vers Saint Jean aux Bois (3km) et liaison circuit VTT forêt de Signy l'Abbaye
- 3) Autorisation de passage et de balisage du GRP « Grande Randonnée de Pays de l'Argonne » sur les sentiers existants VTT n°33 Voncq - Neuville Day

5) Assainissement

Délibération n°12 : Instauration d'un nouveau cycle de contrôle du SPANC avec vote des tarifications et majorations ainsi que du règlement de service

Le Conseil vote à la majorité (3 contre) :

- 1- Pour les contrôles périodiques de bon fonctionnement :
 - Etablir un nouveau cycle pour 10 ans du 1/05/2022 au 30/04/2032
 - Mettre en place des tarifications différentes pour le contrôle des installations conformes (100 €) par rapport aux installations non conformes (135 €)
- 2- Pour le diagnostic avant-vente d'un immeuble et l'obligation de mise aux normes de l'assainissement individuel après-vente :
 - Mettre en place une majoration de 100 % de la redevance si l'étude et le contrôle de conception pour la réhabilitation de l'installation ne sont pas engagés dans l'année suivant la vente, puis si les travaux ne sont pas réalisés avant la fin de la seconde année après la vente.
- 3- En cas de problème de salubrité :

Sur demande du Maire, après vérification qu'il s'agit d'un cas avéré de salubrité publique par le SPANC, engagement par le Président d'une procédure de mise en demeure de réhabilitation de l'installation avec majoration de 100% de la redevance par année de retard dans la réalisation des travaux de mise aux normes.
- 4- Pour les autres tarifications de contrôle et d'entretien :
 - Contrôle réhabilitation ou construction neuve :
 - Etude de conception et implantation de 140 € à 145 € soit + 3 %
 - Vérification conformité travaux de 158 € à 160 € soit + 1 %
 - Contrat d'entretien : (clause de revalorisation de 1 à 3 %/an suivant niveau d'inflation à partir de 2022).
- 5- Pour intégration des 20 communes des secteurs d'Attigny – Tourteron actuellement au SPANC du Syndicat du Sud Est et des 2 communes au SPANC de Louvergny :

Une réunion d'échange et de concertation sera organisée avec chaque syndicat et les communes concernées. Ensuite les communes se prononceront sur la

demande de retrait qui pourra faire l'objet d'une délibération au Conseil de Communauté (si majorité des 2/3 des communes concernées favorables).

6- Pour le montage financier du fonctionnement et l'organisation du personnel : création d'un poste permanent de droit privé à temps plein d'employé qualifié des services d'eau et d'assainissement.

7- Pour le règlement du Service SPANC : refonte des articles sur les obligations des usagers et les dispositions financières.

Délibération n°13 : Participation aux raccordements au réseau d'assainissement collectif : révision pour la commune de Novion Porcien

Le Conseil décide à l'unanimité de rétablir à 1 200 € HT en plus du coût de raccordement, les participations des propriétaires qui le demandent sur la commune de Novion Porcien.

Délibération n°14 : Révision libre des attributions de compensation des communes d'Evigny, Warnécourt, Novion Porcien et Thin le Moutier pour participation aux opérations d'assainissement collectif

Le Conseil décide à l'unanimité de réviser les Attributions de Compensation de ces communes en les réduisant des montants suivants définis en commun accord lors de la Commission Assainissement :

Evigny : 5 000 € de participation soit une attribution de compensation réduite à - 9 512 € en 2022 dont transfert contribution au SDIS de 5 806 €

Warnécourt : 5 000 € de participation soit une attribution de compensation réduite à - 14 716 € en 2022 dont transfert contribution au SDIS de 11 884 €

Novion Porcien : 3 000 € de participation soit une attribution de compensation réduite à - 4 540 € en 2022 dont transfert contribution au SDIS de 16 667 €

Thin le Moutier : 1 800 € de participation soit une attribution de compensation réduite à - 7 726 € en 2022 dont transfert contribution au SDIS de 15 429 €

Délibération n°15 : Acceptation de l'offre de concours de la commune de Launois sur Vence pour participation à la création des réseaux d'assainissement collectif

Le Conseil accepte à l'unanimité cette offre de concours de 108 000 €.

6) Gestion Ordures Ménagères

Délibération n°16 : Gestion des Ordures Ménagères : contribution des professionnels pour dépôt de déchets non valorisables en déchèterie

Le Conseil décide à la majorité (1 abstention) :

1) D'engager une opération test sur le second semestre 2022 pour les dépôts non valorisables des professionnels dans les 5 déchèteries du territoire selon les modalités suivantes :

- Dépôts concernés :
 - Dépôts gratuits : métaux et cartons,
 - Dépôts payants : encombrants, gravats, bois (non brut), déchets verts,
 - Dépôts non autorisés : pneus, déchets dangereux et D3E.
- Accès : dépôts uniquement la semaine.
- Professionnels concernés : entreprises (plus particulièrement celles du bâtiment) et associations (plus particulièrement insertion).

- Tarifications pour dépôts payants non différenciés :
 - Soit carnet prépayé avec 10 tickets dépôts : 300 € TTC, facturation directe à l'entreprise avec la commande signée,
 - Soit dépôt (reçu du gardien avec carnet à souche) : 35 € TTC véhicule et remorque catégorie 1, 50 € véhicule et remorque catégorie 2, facturation avec les redevances par semestre.

Catégorie 1	Catégorie 2
Camionnette de PTAC < 3,5t	Fourgons de PTAC < 3,5t
Remorque < 500 kg	Remorque > 500kg
C15, Berlingo, Kangoo, Express, Partners, Expert, Jumpy, Courrier, Vanéo, Autres	Traffix, Boxer, C25, C35, J9, Master, Transit, Jumper, Sprinter, Vito, Vario, Dailly, Autres

- 2) De poursuivre la concertation avec le SICOMAR et le Pays Rethélois pour une mise en place commune le 1^{er} Juillet 2022 de cette opération test.
- 3) D'engager une communication ciblée à destination des entreprises (flyer avec bon de commande pour carnet à distribuer en déchèterie, informations par organisation professionnelle, Lignes de Crêtes, etc.).

7) Révision des dispositifs d'aides

Délibération n°17 : Révision dispositif aides aux associations

Le Conseil décide à l'unanimité de :

- Augmenter le taux de subvention à 15% concernant le volet d'aides à l'animation & événementiel. Le taux d'aide à l'investissement reste à 20% et plafond de subvention maintenu à 5 000€ (hors convention)
- Mettre en place des subventions forfaitaires : 150€ de subvention pour des dépenses situées entre 500€ et 999€ et 300€ de subvention pour des dépenses situées entre 1 000€ et 2 000€.
- Créer des appels à projets pour valoriser certaines actions correspondantes aux volontés politiques du territoire (ex : liens intergénérationnels, manifestation éco-responsable, originalité du projet, soutien secteurs géographiques...).
- Valider le règlement actualisé des aides.

Délibération n°18 : Programme d'aide à la mise en œuvre de créneaux d'activités physique adaptées sur le territoire des Crêtes Préardennaises dans le cadre du Contrat Local de Santé

Le Conseil décide à l'unanimité d'accompagner financièrement les associations volontaires du territoire selon les modalités suivantes :

- Aide à la formation :

Niveau 1 : 75 % de la formation plafonné à 150 €

Niveau 2 : 50 % de la formation plafonné à 180 €

- Aide à la création de créneaux labélisés : 600 € sur 3 ans (durée de la labélisation) soit une répartition de 300 € année 1, 200 € année 2 et 100 € année 3

8) Transition énergétique et écologique

Délibération n°19 : Programme d'actions Projet Alimentaire Territorial

Le Conseil retient à l'unanimité le plan d'actions (2021 - 2023) suivant :

OBJECTIFS	ACTIONS	BUDGET
Animation	Ingénierie et équipement	139 000 €
Renforcer l'offre alimentaire locale	Etude sur l'offre alimentaire et son déploiement	181 100 €
	Aides financières pour la diversification et la commercialisation en circuit court	
	Etudes agronomiques des parcelles repérées pour faire du maraîchage	
	Mise en place d'un groupe de travail sur le développement de petites unités de transformation	
Développer une agriculture plus durable	Faire découvrir l'agriculture bio avec des fermes ouvertes	40 000 €
	Actions de sensibilisation à l'agroécologie	
	Formations sur le bilan climatique des fermes	
Développer les circuits de proximité avec une meilleure répartition sur le territoire	Enquête sur les besoins des consommateurs	92 500 €
	Mise en place d'un groupe de travail sur le développement de nouveaux circuits de commercialisation	
	Guide des producteurs	
	Mise en place d'une signalétique pour les producteurs en vente directe	
Améliorer la qualité dans la restauration collective	Catalogue des produits	81 500 €
	Etude de faisabilité d'une plate-forme de distribution	
	Organisation de visites de fermes et de cantines	
	Aides financières pour de nouveaux produits locaux	
	Campagnes de sensibilisation au gaspillage alimentaire	
	Animations dans les écoles sur le goût, la saisonnalité et la nutrition	
Rendre une alimentation locale de qualité accessible à tous	Défi Familles Alimentation	45 000 €
	Ateliers de cuisine	
	Proposition de produits locaux dans les colis des CCAS et bons d'achat	
	Créer un réseau de jardins familiaux	
Communication	Vidéo	5 500 €
	Roll-up	
	Bulletins d'information	
TOTAL		584 600 €

Avec les financements de l'ADEME (142 000 €), de l'Etat (100 000 €), de l'Europe (45 504 €) et des producteurs (25 000 €).

Délibération n°20 : Programme rencontres nationales TEPOS (Territoire à Energie Positive) des 28 - 30 Septembre à Signy l'Abbaye

Le Conseil valide à l'unanimité l'organisation de ces rencontres TEPOS, son plan de financement (coût estimatif : 140 000 €, subventions ADEME - Région : 65 000 €, Département : 28 332 €, Partenariat ENEDIS (4 000 €), GRDF : 4 000 €, Participation Congressistes : 200 €, etc.).

9) Autres délibérations

Délibération n°21 : Rachats des parts sociales de la commune de Signy l'Abbaye à la SEM Protéame

Le Conseil décide à l'unanimité de :

- Approuver la participation de la Communauté de Communes à la SEM Protéame ;
- Approuver l'achat auprès de la Commune de Signy l'Abbaye des parts détenues dans le capital par la dite, à savoir 35 actions à 120,00€, soit 4200,00€ ;
- Désigner les représentants suivants :

Au Conseil d'Administration : Jean Paul DOSIERE

A l'Assemblée Générale : Titulaire : Jean Paul DOSIERE

Suppléant : Bernard BLAIMONT

Délibération n°22 : Révision des Fonds de Concours (ancien mandat) sur dossier d'investissement des communes de : Saint Lambert et Mont de Jeux, Saulces-Monclin et Rocquigny

Le Conseil décide à l'unanimité les révisions suivantes :

- SAULCES-MONCLIN : Annulation du fonds de concours de 5 049,50 € attribué en 2019 pour la restructuration du multi service boulangerie, report de celui-ci pour nouvelle opération : Restructuration voie communale reliant le village au hameau de Monclin pour un coût de 84 683,76 € HT
- ROCQUIGNY : Modification du plan de financement et des modalités du fonds de concours déjà attribué en 2019 pour travaux réfection salle des fêtes et gymnase
Coût : 181 851,23 € HT
Fonds de concours à allouer : 27 880 € soit taux : 15.33 %
- SAINT LAMBERT ET MONT DE JEUX : Annulation du fonds de concours de 4 278,33 € attribué en 2019 sur les travaux d'accessibilité du cimetière report de celui-ci pour nouvelle opération : Changement chaudière gaz du gîte et changement chaudière fuel pour la mairie pour un coût de 13 541.67 € HT

Délibération n°23 : Modification du programme de logements d'intérêt communautaire : retrait de l'opération sur Saint Marceau

Le Conseil accepte à l'unanimité la demande de la commune de Saint Marceau de ne pas donner suite au projet d'aménagement de logements communaux à l'étage de l'ancien bâtiment mairie et de la retirer du programme de logements d'intérêt communautaire.

Délibération n°24 : Accueil de réfugiés ukrainiens dans logements d'intérêt communautaire

Le Conseil décide à l'unanimité la mise à disposition gratuite (6 mois maximum) de certains logements d'intérêt communautaire (dont 2 sur les 5 de l'immeuble du Pré Waguet à Poix Terron) pour l'accueil de réfugiés ukrainiens (en cas de possibilité d'aide au logement signature d'un bail avec 2 mois de gratuité loyers et charges).

Délibération n°25 : Abrogation de la délibération n°C97-12/20 sur mise en place dispositif Autorisation de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP)

Vote à l'unanimité.

Délibération n°26 : Abrogation de la délibération n°C66-12/21 sur offre de concours de communes pour financer les comptes déficitaires 2021 d'équipement d'assainissement

Vote à l'unanimité.

Délibération n°27 : Modalités de paiement des Attributions de Compensation négatives des communes

Le Conseil décide à l'unanimité que le paiement par les communes des Attributions de Compensation négatives supérieures à 2 000 € soit échelonner de la manière suivante :

1^{er} paiement fin avril : 25% du montant annuel prévisionnel,

2^{ème} paiement fin juin : 25% du montant annuel prévisionnel,

3^{ème} paiement fin octobre : solde sur la base du montant de l'Attribution de Compensation définitive.